

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le lundi 9 mai 2022 à 19 h 6100, rue Pascal

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont

ÉTAIT ABSENT:

M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Carine Haddad, directrice des services administratifs

M. Maxime Ubner Sauveur, directeur des travaux publics

M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social par intérim

M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et directeur d'arrondissement par intérim

M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement

Mme Anne-Sophie Bergeron, agente de recherche

M. Louis Tremblay, chargé de communication

Étaient aussi présents :

Mme Tonia Di Guglielmo, nouvelle directrice d'arrondissement M. Louis Dufour, inspecteur au PDQ 39 M. François Purcell, directeur de cabinet Mme Anna Mielczarek chargée de secrétariat

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Nombre de personnes dans la salle : environ 20

-

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, souhaite la bienvenue aux citoyens en ce retour du conseil en présentiel.

Mme Christine Black présente les membres du conseil d'arrondissement, du cabinet de la mairesse d'arrondissement et du personnel.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA22 10 121

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 mai 2022, à 19 h.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 mai 2022, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.02 - Mot de la mairesse et des élus.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

Points d'informations :

- Arrivée de la nouvelle directrice d'arrondissement et mot de bienvenue. Remerciements à M. Jérôme Vaillancourt qui assure l'intérim jusqu'à l'entrée en poste de Mme Guglielmo.
- Distribution de fleurs, plantes et compost gratuitement les 14 et 15 mai 2022 en collaboration avec la Coop de solidarité Éconord.
- Félicitations à l'entreprise Tempehine pour avoir remporté la médaille d'argent au Salon international de l'alimentation innovation en 2022 et pour leur participation à l'émission Dans l'œil du dragon.

Mme Chantal Rossi, conseillère de la Ville - district Ovide-Clermont

Point d'information :

 Le Gala de reconnaissance de l'action bénévole 2022 sera de retour le 2 juin 2022 de 17h à 20h au nouveau pavillon du parc Henri-Bourassa, invitations à poser sa candidatures dans les diverses catégories de reconnaissance.

M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont

Point d'information:

• Invitation aux citoyens à participer à la collecte des résidus domestiques dangereux qui aura lieu le 14 mai 2022 de 9h à 17h dans le stationnement de l'aréna Garon.

Mme Chantal Rossi, conseillère de la Ville - district Ovide-Clermont

Point d'information :

• Le 15^e festival des arts de Montréal-Nord est de retour du 26 mai au 1^{er} juin 2022, invitation aux citoyens à consulter la programmation qui sera disponible sur le site Internet de l'arrondissement et en couverture du journal Métro.

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la Ville – district Marie-Clarac

Point d'information :

 Distribution du numéro d'été de l'Infonord entre le 24 mai et le 27 mai 2022 aux domiciles des citoyens.

M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont

Points d'informations :

- Félicitations à M. Frantz Voltaire, chevalier de l'ordre de Montréal.
- La semaine nationale des travaux publics aura lieu du 15 au 21 mai 2022, félicitations aux employés pour leur travail accompli durant les dernières années.

10.03 - Période de questions du public.

Début de la période de questions du public à 19 h 15.

Questions des citoyens présents dans la salle.

Mme Sylvie Lefort

-Installation de bollards sur l'avenue Villeneuve et problème de vitesse.

M. Sacha Merazil

- -Suite du Plan priorité jeunesse dans un contexte de pandémie.
- -Création d'un conseil intergénérationnel.

Mme Annick Morel

-Problématique de stationnement pour les résidents qui habitent autour du parc Aimé-Léonard.

M. Paul Champagne

-Consommation d'eau des jeux d'eau par rapport aux pataugeoires.

M. Guy Leduc

- -Circulation sur le boul. Gouin.
- -Installation de deux arrêts pour les vélos, faire des lignes de traçage, réduire l'ouverture de la clôture du parc Aimé-Léonard.
- -Dépôt d'un document.

Suspension de la séance 19 h 35.

Reprise de la séance 19 h 38.

M. Roger Trépanier

-Organisation du spectacle de la fête nationale le 23 juin 2022.

Questions reçues via le formulaire électronique.

Marie-France

-Dépôt d'une pétition de certains résidents de la rue P.M. Favier entre le boul. Maurice-Duplessis et la rue Crevier concernant les stationnements.

M. Ali Nansour

-Problème de vitesse sur la rue Racette et installation de mesures d'apaisement.

M. Gérard Ladouceur

-Problème de vitesse sur le boul. Gouin et remise du sens unique entre le pont Pie-IX et Saint-Vital.

M. Joselito David

-Conformité des piscines en fonction de la nouvelle règlementation, demande la visite d'un inspecteur.

Mme Ginette Martel

-Désuétude du parc Pilon, quand sera-t-il réaménagé.

Mme Carmel-Antoine Bessard

-Présence de dindes sauvages à l'arrondissement, mesures de prévention et de sensibilisation.

Mme Carmel-Antoine Bessard

-Félicitations à l'équipe du Service de la culture et des bibliothèques pour les sacs de lecture.

Mme Julie Sigouin

-Absence des sociocom et de l'équipe Quartier dans le quartier Nord-Est.

M. Jean-François Gagné

-Retard dans la pose des bollards sur le boul. Gouin, possibilité d'installer les bollards ailleurs que sur les lignes de traçages.

Mme Stéphanie Tremblay Roy

-Application du règlement sur l'abattage des arbres et mesures de prévention pour les coupes illégales.

Fin de la période de questions à 20 h 05.

Suspension de la séance à 20 h 05.

CA22 10 122

Reprise de la séance à 20 h

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 avril 2022, à 19 h.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 avril 2022, à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

10.04

CA22 10 123

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 12 avril 2022.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 12 avril 2022.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1227758004

CA22 10 124

Modifier le Plan maître de plantation de l'arrondissement de Montréal-Nord pour la période 2019-2023 afin d'y ajouter l'analyse de diversité.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit modifié le Plan maître de plantation de l'arrondissement de Montréal-Nord pour la période 2019-2023 afin d'y ajouter l'analyse de diversité, tel que recommandé dans le Guide d'élaboration d'un plan maître, une planification annuelle de nos plantations d'arbres, par divers programmes, dans le but d'atteindre les objectifs visés.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1187856005

Adjuger à Lanco Aménagement Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 771 051,09 \$, taxes incluses, un contrat pour le réaménagement du terrain de balle no. 1 du parc Charleroi de l'arrondissement Montréal-Nord, autoriser une dépense de 60 000 \$, taxes incluses, pour les contingences et 55 000 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 886 051,09 \$.

Appel d'offres 1109 / 6 soumissionnaires

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Lanco Aménagement Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 771 051,09 \$, taxes incluses, le contrat 1109 pour le réaménagement du terrain de balle no. 1 du parc Charleroi de l'arrondissement Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 60 000 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 55 000 \$, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 886 051,09 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1228544001

CA22 10 126

Adjuger à Construction Larotek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 609 124,90 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de construction des passages surélevés pour piétons, des avancées de trottoir, reconstruction de sections de trottoirs et surélévation du pavage sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 73 094,99 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 192 123,23 \$, taxes incluses, pour les incidences et autoriser une dépense totale de 874 343,12 \$, taxes incluses. Appel d'offres 1104 / 9 soumissionnaires

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Construction Larotek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 609 124,90 \$, taxes incluses, le contrat 1104 pour l'exécution des travaux de construction des passages surélevés pour piétons, des avancées de trottoir, reconstruction de sections de trottoirs et surélévation du pavage sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 73 094,99 \$, taxes incluses, pour les contingences ;

QUE soit autorisée une dépense de 192 123,23 \$, taxes incluses, pour les incidences ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 874 343,12 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1229516003

Adjuger à Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 338 697,77 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux d'aménagement des diverses rues artérielles de l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 40 643,73 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 46 564,88 \$, taxes incluses, pour les incidences et autoriser une dépense totale de 425 906,38 \$.

Appel d'offres 1108 / 7 soumissionnaires

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 338 697,77 \$, taxes incluses, le contrat 1108 pour l'exécution des travaux d'aménagement des diverses rues artérielles de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense de 40 643,73 \$, taxes incluses, pour les contingences ;

QUE soit autorisée une dépense de 46 564,88 \$, taxes incluses, pour les incidences ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 425 906,38 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1229516004

CA22 10 128

Adjuger Cojalac inc. plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 589 777,77 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de reconstruction de trottoirs, d'entrées charretières et de bordures, là ou requis, sur diverses rues locales et artérielle de l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 78 875,92 \$, taxes incluses, pour les contingences et autoriser une dépense de 24 100 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 692 753,69 \$.

Appel d'offres 1103 / 9 soumissionnaires

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à la compagnie Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 589 777,77 \$, taxes incluses, le contrat 1103, pour des travaux de reconstruction de trottoirs, d'entrées charretières et de bordures, là ou requis, sur diverses rues locales et artérielles de l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense de 78 875,92 \$, taxes incluses, pour les contingences;

QUE soit autorisée une dépense de 24 100 \$, taxes incluses, pour les incidences;

QUE soit autorisée une dépense totale de 692 753,69 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1220709001

Accorder une contribution financière de 22 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le programme de subvention de produits d'hygiène durables et la coordination du programme de subvention pour les années 2022 et 2023 et approuver le projet de convention à intervenir.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 22 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le programme de subvention de produits d'hygiène durables et la coordination du programme de subvention pour les années 2022 et 2023;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1229161004

CA22 10 130

Accorder une contribution financière de 10 000 \$ à la Société Culture et Traditions Québécoises de Montréal-Nord pour son projet spécial « Fête nationale du Québec - volet familial 2022 » qui aura lieu le 24 juin 2022 au parc Aimé Léonard et approuver le projet de convention à intervenir.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu:

QUE soit accordée une contribution financière de 10 000 \$ à la Société Culture et Traditions Québécoises de Montréal-Nord pour son projet spécial « Fête nationale du Québec - volet familial 2022 » qui aura lieu le 24 juin 2022 au parc Aimé-Léonard;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1225190002

CA22 10 131

Accorder une contribution financière de 6 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour la sensibilisation et les interventions citoyennes à effectuer dans le cadre du Plan de contrôle de l'herbe à poux pour les années 2022 et 2023 et approuver le projet de convention à intervenir.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 6 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour la sensibilisation et les interventions citoyennes à effectuer dans le cadre du Plan de contrôle de l'herbe à poux pour les années 2022 et 2023;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1229161003

Accorder une contribution financière de 3 680 \$, à la Coop de solidarité Éconord pour le projet de sensibilisation à l'utilisation des conteneurs semi-enfouis du secteur Nord-Est, pour les avenues Jubinville, Lapierre et Matte, par la mise en place de kiosques de sensibilisation, à compter du 15 mai 2022 et approuver le projet de convention à intervenir.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Philippe Thermidor

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 3 680 \$, à Coop de solidarité Éconord pour le projet de sensibilisation à l'utilisation des conteneurs semi-enfouis du secteur Nord-Est, pour les avenues Jubinville, Lapierre et Matte, par la mise en place de kiosques de sensibilisation, à compter du 15 mai 2022;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1223602004

CA22 10 133

Accorder une contribution financière de 500 \$ à l'Associazione Basilucania di Montreal inc. pour l'organisation du 38e Banquet annuel de distribution de bourses d'études au niveau primaire, secondaire, collégial et universitaire aux étudiants qui aura lieu en octobre 2022, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2022.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 500 \$ à l'Associazione Basilucania di Montréal inc. pour l'organisation du 38e Banquet annuel de distribution de bourses d'études au niveau primaire, secondaire, collégial et universitaire aux étudiants qui aura lieu en octobre 2022 ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.09 1223573013

CA22 10 134

Approuver un projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la Commission scolaire English-Montreal (EMSB), concernant la réalisation d'un projet de verdissement sur la propriété de la commission scolaire - Campus-Pie-IX.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la Commission scolaire English-Montreal (EMSB), concernant la réalisation d'un projet de verdissement sur la propriété de la commission scolaire - Campus Pie-IX.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1227161004

Approuver l'entente entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ARPE-Québec pour la mise en place de deux journées de collectes spéciales de produits électroniques soit le 14 mai 2022 et le 3 septembre 2022 et autoriser le chef de section - soutien général à signer ladite entente.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvée l'entente entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme ARPE-Québec pour la mise en place de deux journées de collectes spéciales de produits électroniques soit le 14 mai 2022 et le 3 septembre 2022;

ET QUE soit autorisé le chef de section - soutien général à signer ladite entente.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1223602003

CA22 10 136

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend, aux fins d'assemblage, à Mme Maryeme Ziane et M. Mohamed Hassani, une partie de ruelle située au nord du boulevard Henri-Bourassa, côté est du boulevard Sainte-Gertrude, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, d'une superficie de 50,1 m², pour un montant de 1 \$, plus les taxes applicables.

Dossier: 31H12-005-3359-06 Mandat: 21-0215-T

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé un projet d'acte par lequel la Ville vend à Mme Maryeme Ziane et M. Mohammed Hassani aux fins d'assemblage, une partie de ruelle constituée du lot 2 767 523 du cadastre du Québec, d'une superficie de 50,1 m², dans l'arrondissement de Montréal-Nord, pour le prix de 1 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

QUE ce revenu soit imputé conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

QUE soit autorisé le secrétaire d'arrondissement, à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, ledit acte.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1223496003

CA22 10 137

Approuver et déposer les rapports mensuels au 31 mars 2022.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 31 mars 2022.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1227606009

CA22 10 138

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 mars 2022.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 mars 2022.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1227606010

CA22 10 139

Autoriser une dépense de 300 \$ auprès des Cadets de l'aviation royale du Canada, Escadron 801 de Montréal-Nord, pour l'achat d'un espace publicitaire dans le journal de fin d'année qui sera distribué lors du cérémonial de fin d'année prévu le 21 mai 2022, à même le budget de représentation des élus.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 300 \$ auprès des Cadets de l'aviation royale du Canada, Escadron 801 de Montréal-Nord, pour l'achat d'un espace publicitaire dans le journal de fin d'année qui sera distribué lors du cérémonial de fin d'année prévu le 21 mai 2022;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1223573012

CA22 10 140

Autoriser la participation de Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord et de M. Abdelhaq Sari, conseiller de ville, au projet de coopération franco-québécois « Éducation et laïcité : levier majeur de la réussite éducative » qui se déroulera à Évry-Courcouronnes, en France du 29 mai au 2 juin 2022.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée la participation de Mme Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord et de M. Abdelhaq Sari, conseiller de ville, au projet de coopération franco-québécois « Éducation et laïcité : levier majeur de la réussite éducative » qui se déroulera à Évry-Courcouronnes, en France du 29 mai 2022 au 2 juin 2022;

QUE M. Abdelhaq Sari soit autorisé à effectuer les dépenses additionnelles que pourrait nécessiter son séjour en France jusqu'à concurrence de 1 000 \$;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30 04 1229171002

CA22 10 141

Autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à déposer trois demandes d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la Création et la consolidation d'espaces jeunesse montréalais et autoriser le directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer tout engagement relativement aux deux projets dont l'arrondissement est porteur.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisé le dépôt de trois demandes d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à la création et la consolidation d'espaces jeunesse montréalais pour la réalisation des projets suivants :

- Réfection et agrandissement du chalet du parc Saint-Laurent- Arrondissement
- Transformation du terrain de planche à roulettes en terrain de basket-ball au parc Pilon-Arrondissement
- Action Jeunesse Nord-Est -UN ITINÉRAIRE POUR TOUS 2022

ET QUE soit autorisé le directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à signer tout engagement relativement aux deux projets dont l'arrondissement est porteur.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1228315001

CA22 10 142

Donner un avis de motion, présenter et déposer, en vue d'adopter à une séance ultérieure, le projet de Règlement RGCA05-10-0006-14 modifiant le Règlement RGCA05-10-0006 du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés concernant certaines dispositions portant sur les ressources humaines.

AVIS est donné par M. Abdelhaq Sari qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA05-10-0006-14 modifiant le Règlement RGCA05-10-0006 du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés concernant certaines dispositions portant sur les ressources humaines;

ET QUE soit présenté et déposé le projet de RGCA05-10-0006-14 modifiant le Règlement RGCA05-10-0006 du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés concernant certaines dispositions portant sur les ressources humaines.

40.01 1227987001

CA22 10 143

Donner un avis de motion, présenter, déposer et adopter le premier projet de Règlement R.R.1562.062 modifiant le Règlement de zonage R.R.1562 afin de permettre certains usages résidentiels dans la zone RM20-398.

AVIS est donné par M. Abdelhaq Sari qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement R.R.1562.062 modifiant le Règlement de zonage R.R.1562 afin de permettre certains usages résidentiels dans la zone RM20-398;

QUE soit présenté et déposé le premier projet de Règlement R.R.1562.062 modifiant le Règlement de zonage R.R.1562 afin de permettre certains usages résidentiels dans la zone RM20-398;

II est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

QUE soit adopté le premier projet de Règlement R.R.1562.062 modifiant le Règlement de zonage refondu R.R.1562 afin de permettre certains usages résidentiels dans la zone RM20-398;

ET QU'une consultation publique soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1228303009

CA22 10 144

Adopter le Règlement RGCA01-10-0001-10 modifiant le Règlement RGCA01-10-0001 de régie interne du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord afin d'apporter des précisions à la Section 6 - Période de questions du public.

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA01-10-0001-10 modifiant le Règlement RGCA01-10-0001 de régie interne du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord afin d'apporter des précisions à la Section 6 – Période de questions du public a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu:

QUE soit adopté le Règlement RGCA01-10-0001-10 modifiant le Règlement RGCA01-10-0001 de régie interne du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord afin d'apporter des précisions à la Section 6 - Période de questions du public.

Adopté à l'unanimité.

40.03 1229171001

CA22 10 145

Adopter le Règlement RGCA11-10-0012-5 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin de modifier certaines activités et aménagements nécessitant un certificat d'autorisation.

Attendu qu'une copie du Règlement RGCA11-10-0012-5 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin de modifier certaines activités et aménagements nécessitant un certificat d'autorisation a été distribuée aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu:

QUE soit adopté le Règlement RGCA11-10-0012-5 relatif aux permis et aux certificats modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin de modifier certaines activités et aménagements nécessitant un certificat d'autorisation.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1228303008

CA22 10 146

Permettre l'occupation permanente sur le domaine public de l'empiétement partiel de balcons pour le bâtiment sis au 10155, boulevard Pie-IX, le tout en vertu du Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisée, en vertu du Règlement RGCA08-10-0007 relatif à l'occupation du domaine public, l'occupation permanente du domaine public afin de permettre le surplomb d'une partie des balcons (environ 0,96 m²), sur le lot 1 412 589 (la rue Larin) pour le bâtiment résidentiel sis au 10155, boulevard Pie-IX, lot 6 360 917 du cadastre du Québec;

QU'un loyer pour l'occupation aérienne permanente du domaine public soit établi selon le tarif prévu au règlement de tarification en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1228303010

CA22 10 147

Édicter, en vertu de l'article 4.1 du Règlement RGCA08-10-0007 sur l'occupation du domaine public, une ordonnance permettant l'installation d'un bâtiment temporaire au parc Le Carignan dans le cadre d'un projet pilote d'établissement d'une bibliothèque communautaire.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu:

QUE soit édictée une ordonnance autorisant l'occupation périodique afin d'autoriser une occupation du domaine public sans requérir l'obtention d'une autorisation spécifique d'occupation du domaine public pour l'implantation d'une bibliothèque communautaire au parc Le Carignan;

ET QUE cette autorisation soit soumise aux exigences suivantes :

- L'occupation est octroyée pour une durée maximale de 7 mois;
- L'autorisation peut être renouvelée avant l'échéance;
- Le site doit être maintenu en bon état, et ce, en tout temps;
- Cette autorisation permet l'implantation de la structure telle que présentée au plan BIB_CP220224_Implantation.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1227161003

CA22 10 148

Autoriser la titularisation de neuf (9) employés cols bleus auxiliaires à titre de préposé aux travaux et à l'entretien, à la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 2 avril, 9 avril et du 16 avril 2022, selon l'employé.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit titularisé M. Eric Chretien, matricule 320173999, à titre de préposé aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 2 avril 2022;

QUE soit titularisée Mme Anita Quirion, matricule 203977999, à titre de préposée aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 2 avril 2022;

QUE soit titularisé M. Alexander Erick Rodriguez, matricule 320280999, à titre de préposé aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 9 avril 2022;

QUE soit titularisé M. Inobert Pierre, matricule 100003877, à titre de préposé aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 9 avril 2022;

QUE soit titularisée Mme Annick Gagnon, matricule 319041999, à titre de préposée aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 16 avril 2022;

QUE soit titularisée Mme Louisia Blanchette-Menard, matricule 786311000, à titre de préposée aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 16 avril 2022;

QUE soit titularisée Mme Berthe Mousseau, matricule 100011188, à titre de préposée aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 16 avril 2022;

QUE soit titularisé M. Jean Eddy Darisme, matricule 100003911, à titre de préposé aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division des Parcs de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 16 avril 2022;

QUE soit titularisée Mme Sandy Fulton Gaspard, matricule 100014881, à titre de préposée aux travaux et à l'entretien, (emploi 611720), groupe de traitement 14-003, à la Division de la voirie et de l'aqueduc de la Direction des travaux publics, et ce, à compter du 16 avril 2022;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1222537002

Nommer M. Moaad Boussekri à titre de conseiller en planification à la Division du développement social de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de douze (12) mois, et ce, à compter du 6 juin 2022, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit nommé M. Moaad Boussekri, matricule 100236114, à titre de conseiller en planification, (emploi 302240, poste 71687), groupe de traitement 29-002, à la Division du développement social de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de douze (12) mois, et ce, à compter du 6 juin 2022, en vue d'un statut permanent à cet emploi;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1227583001

CA22 10 150

Nommer Mme Chantal Rossi à titre de mairesse suppléante pour la période du 25 mai au 5 juin 2022.

Il est proposé par Mme Christine Black

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Chantal Rossi à titre de mairesse suppléante pour la période du 25 mai au 5 juin 2022.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1227987002

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black	M. Marc-Aurèle Aplogan
Mairesse d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 juin 2022.